



CONVOCATION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2022

FORME ET LOISIRS EXINCOURT

Chères adhérentes, chers adhérents,

L'année dernière, les contraintes sanitaires COVID-19 ne nous ont pas permis de notre retrouver physiquement en salle pour faire notre Assemblée Générale 2021. Cela nous a conduit à réaliser une AG par consultation écrite. Cette fois-ci, les restrictions sanitaires allégées nous permettent de renouer avec la tradition. Ainsi nous sommes très heureux de pouvoir organiser notre AG 2022 en présentiel, où nous aurons le plaisir de nous retrouver pour partager un moment de convivialité. Conformément à nos statuts, voici la convocation en bonne et due forme.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous **CONVOQUER** à **L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** de **FORME ET LOISIRS EXINCOURT**, qui se déroulera :

LE VENDREDI 20 MAI 2022 A 20H00 DANS LA SALLE N° 2 DE LA MAIRIE D'EXINCOURT.

L'accueil des participants est prévu dès 19h30 pour l'enregistrement des présences.

Ordre du Jour

1. Accueil des participants, point sur l'émargement des listes / vérification du Quorum F. Palazzini

Si quorum atteint, la suite...

2. Présentation de l'Ordre du Jour	F. Palazzini
3. Bilan d'activité en images : Retour sur la saison 2020 – 2021 / 2021 - 2022	Vidéo
4. Rapport moral du Président	F. Palazzini
5. Bilan financier de la saison 2020 - 2021 et prévisionnel 2021 - 2022	A. Cuenot
6. Réponses aux questions transmises par écrit avant le vendredi 6 mai 2022 minuit	J-C Dupré
8. Parole libre aux adhérent(e)s	L'assemblée
9. Le dernier mot aux invités	Invités présents
10. Pot de l'amitié	Toutes et tous

Mme Françoise PALAZZINI
Présidente de FORME ET LOISIRS EXINCOURT



ATTENTION ! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Nous insistons sur l'importance de votre présence ou de votre représentation à la réunion, car la **validité** de l'Assemblée Générale est conditionnée au respect du **Quorum de présence**, soit 50% du nombre d'adhérents majeurs de la saison en cours plus une voix, pour cette année c'est **41** personnes au minimum **présentes ou représentées**. En l'absence de Quorum, l'Assemblée Générale serait annulée et une autre AG devrait être convoquée dans un délai de 13 jours, cette fois, sans contrainte de quorum à respecter.

Nous avons donc besoin de votre présence. En cas d'empêchement ou de contrainte majeure, nous vous demandons de bien vouloir faire usage de votre possibilité de déléguer à une tierce personne votre représentation en lui procurant votre "POUVOIR" décisionnel. Pensez-y et préparez assez tôt votre délégation. **N'hésitez pas à nous en parler**. Dans ce cas, **découpez et remplissez le formulaire en bas de cette page, et remettez le, avec son accord, à la personne adhérente au club de votre choix**. Si vous ne connaissez personne qui puisse être en mesure de vous représenter, remettez à un membre du bureau le bulletin avec votre nom et votre signature, mais sans désigner le nom de la personne déléguée.

La personne en possession d'un ou plusieurs pouvoirs (2 max) se fera enregistrer à l'accueil et signera la liste d'émargement en conséquence : au regard de son nom et de ceux des personnes représentées. Elle aura LE DROIT DE VOTE correspondant à sa représentativité.

Rappel des droits des adhérents au club : Tout membre actif majeur, inscrit pour la saison en cours et à jour de ses cotisations peut :

- **poser des questions non inscrites à l'ordre du jour. La requête doit être formulée par écrit (courrier ou mail) auprès de la Présidente au plus tard pour le vendredi 6 mai 2022 minuit.**
- s'exprimer au terme de la réunion au point n°8 de l'Ordre du Jour.
- participer à tout vote qui pourra être décidé lors de l'AG sur décision du Bureau,

Nota : Hormis les votes pour l'élection de membres de bureau toujours réalisés à bulletin secret, les autres votes ou demande d'approbation sont réalisés à mains levées.



Je soussigné(e) Mr(me) _____

adhérent(e) à Forme et Loisirs Exincourt pour la saison 2021 – 2022, donne POUVOIR à :

Mr(me) _____

pour prendre en mon nom toute décision et participer aux élections inscrites à l'ordre du jour.

Fait à _____ le _____

Signature